



Coordination politique Rapport d'activité Semestre 2014A

Lors de ce semestre, la coordination politique est parvenue à **pourvoir l'ensemble des postes** dévolus à la représentation estudiantine au sein des différentes instances de la faculté.

Les commissions d'enseignements ont été particulièrement actives concernant la réforme des plans d'études de Bachelor et de Master en Science politique notamment.

A propos du **Conseil de Fac**, les principaux sujets ayant occupés la représentation estudiantine concernait principalement deux objets : Le premier consistait en un durcissement des conditions d'accès à l'examen préalable d'admission, le second, quant à lui, traitait de la double taxation du retard d'inscriptions aux enseignements.

Sur l'examen préalable, la délégation estudiantine est parvenue à convaincre (avec d'autres) le Conseil de Faculté d'émettre à l'attention de la direction un avis défavorable sur le durcissement. La Direction de l'UNIL a décidé de prendre en considération l'avis du Conseil de Fac en créant, au sein de la directive 3.16 relative à l'objet deux catégories, l'une sujette aux durcissements et l'autre, conformément à l'avis des facultés concernées, dont celle de SSP, maintenant la situation en l'état.

Sur la double taxation, la délégation estudiantine, et plus particulièrement l'une de ses membres, était à l'initiative pour tenter de modifier une directive sanctionnant doublement l'oubli de l'inscription informatique. En conséquence, le Décanat a présenté une proposition de modifications réglementaire. Cette dernière n'a pas recueillie l'assentiment des membres du corps estudiantin au sens où le projet restreignait les conditions d'accès à la session d'examen du mois d'août. Les membres de la représentation estudiantine ont donc amendé le texte en première lecture et décidé d'appuyer le Décanat qui, au vu du nouveau texte, a proposé de retirer le projet en deuxième lecture. Il est à noter que le débat n'est pas clos étant donné que le **Décanat souhaite refaire une proposition**.

Objectifs pour le nouveau semestre

Au sein du Conseil de Fac, les membres du corps estudiantin s'associent aux membres du corps intermédiaire pour proposer de faire présider l'organe délibérant par un président (actuellement le Doyen préside le Conseil de Fac).

La Coordination politique, quant à elle, réfléchit aux différents moyens **d'améliorer sa communication** dans le but de renforcer le lien entre les personnes étudiant en SSP et les membres de la représentation d'une part ainsi que de mieux communiquer sur l'action de cette dernière, au sein des différentes institutions, d'autre part.

En lien avec cet objectif, la Coordination politique a pour ambition, lors des prochaines élections de 2015, d'augmenter l'intérêt et le nombre de gens disposés à exercer les différentes fonctions.

La Coordination politique tiens, en dernier lieu, à remercier l'ensemble des étudiantes et des étudiants pour leur investissement au sein des différentes instances de la faculté.